

LE CENTRE DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE

L'organisation du centre de hautes études de défense nationale, créé, récemment, par M. Daladier, ministre de la guerre et de la défense nationale, se poursuit activement. Vingt officiers supérieurs, ainsi qu'un certain nombre de hauts fonctionnaires civils, participeront à ces cours et à études, qui tendront à l'élaboration d'une doctrine de guerre commune aux trois armées: armée de terre, marine, air. Dix officiers seront détachés par le ministère de la guerre, cinq par celui de la marine, cinq par celui de l'air.

Le premier directeur du centre sera un marin, le vice-amiral R. Castex, actuellement commandant en chef de la 2^e région, célèbre en France, et plus encore à l'étranger, par son monumental ouvrage, des maintenant classique "Théories stratégiques" en cinq tomes, dont le thème fondamental est précisément la liaison des armes.

Il est probable que le siège du nouveau centre d'études sera l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique.

1936. VIII.29.

CRÉATION D'UN COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES DE LA DÉFENSE NATIONALE

En exécution du programme d'études établi en juin dernier, le comité permanent de la Défense nationale s'est réuni hier sous la présidence de M. Edouard Daladier, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, pour régler certaines questions relatives à la coordination des forces armées de terre, de mer et de l'air.

Le comité a décidé la création d'un collège de hautes études de défense nationale. L'objet de ce collège sera de donner à tous les officiers de terre, de mer et de l'air appelés à servir dans les grands états-majors un enseignement ayant pour but l'étude des problèmes de stratégie nationale; de même aux officiers en présence des grands problèmes généraux d'ordre politique, économique et financier, etc., dans leurs rapports avec la défense nationale. Un certain nombre de fonctionnaires suivront les cours des collèges des hautes études en vue de se familiariser avec lesdits problèmes.

La création du collège des hautes études, qui fonctionnera dès l'automne prochain, revêt une importance capitale car il permet d'établir une unité de doctrines.

D'autre part, le comité a émis un certain nombre d'importants avis concernant la mobilisation industrielle.

1936.VII.30.

INAUGURATION DU COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

Hier après-midi a eu lieu la séance inaugurale du collège des hautes études de défense nationale installé à l'École nationale française de l'aéronautique et dirigé par le vice-amiral Castex.

A cette séance assistaient notamment le général Gamelin, chef d'état-major général de l'armée; le vice-amiral Durand-Viel, chef d'état-major général de la marine; le général Féquant, chef d'état-major de l'armée de l'air; le directeur de l'enseignement supérieur au département de l'éducation nationale; le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; le générale de Lanurrien, commandant l'École supérieure de guerre; le général Berger, commandant l'École de l'air, le général Schweissguth, directeurs adjoints du collège des hautes études de défense nationale.

Le vice-amiral Castex a pris la parole. Il a exposé les caractéristiques de l'activité intellectuelle du collège, les parties constitutives de la stratégie générale, les divers aspects, sous lesquels se présentent les problèmes de la défense nationale. Il a rappelé les conditions dans lesquelles le gouvernement britannique a été amené à créer un collège impérial destiné à former un cadre choisi de fonctionnaires civils et officiers des trois armées, instruits des problèmes intéressant l'empire britannique et des questions de stratégie générale.

Il a, enfin, développé les conditions dans lesquelles il conçoit l'activité du collège pour aboutir à des résultats féconds, en ce qui concerne l'interpénétration des esprits pour la défense nationale totale.

COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES DE LA DÉFENSE NATIONALE

1936. október 16-án nyitották meg a nemzetvédelmi felsőtanulmányi iskolát. Az iskola célja egységes elvek megteremtése a totális háború vezetésére.

Hallgatói a szárazföldi hadsereg 10, a haditengerészet és légierők 5-5 törzstisztje. Az iskola egyes előadásain a külügyi, pénzügyi, közgazdasági és közigazgatási szolgálat egyes tisztviselői is résztvesznek. Tanfolyam: 6 hó.

LE COLLÈGE DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

Le Collège des hautes études de défense nationale, créé par un décret récent, va ouvrir ses portes le 15 octobre. Ainsi se trouvera comblée, comme nous l'avons déjà montré, une lacune essentielle dans l'organisation de la défense nationale. Chacun des trois armées, de terre, de mer, de l'air, possédait déjà une École de guerre et une centre des hautes études - sauf l'armée de l'air qui les a créés cette année seulement. Ces organismes d'études, tactiques et stratégiques, ne fonctionnaient qu'à l'intérieur de chacun des trois départements ministériels. Les contacts, purement personnels, entre les chefs d'états-majors et leurs subordonnés, les exercices en commun, sur la carte et sur des théâtres d'opérations, effectués à d'assez rares intervalles, ne pouvaient suffire à remplacer des études et des applications pratiques suivies, pendant des cours réguliers, communs aux trois armées, par les représentants de ces dernières.

C'est là, en effet, le but essentiel que se propose un pareil collège: l'élaboration d'une doctrine, la mise en oeuvre de méthodes, de pensée et de travail, harmonisées. La guerre de demain serait, en effet, totale, et l'on peut se demander par quelle aberration un instrument aussi indispensable de coordination intellectuelle n'a pas été forgé plus tôt.

Le règlement du nouveau centre d'études prévoit qu'il aura pour auditeurs: dix représentants de l'armée de terre, cinq de la marine et cinq de l'armée de l'air. Il est^à souhaiter que les trois armées se piquent d'émulation et n'envoient à ces cours que des officiers de premier plan. Ce doit être un véritable "trust des cerveaux" militaires, la pépinière qui fournira la plupart des officiers du secrétariat générale de la défense nationale, du haut comité de défense nationale, et les principaux conseillers des chefs d'états-majors généraux.

La question des locaux a été, heureusement résolue. Grace à l'amabilité du ministère de l'air, les cours trouveront une très large hospitalité dans la nouvelle Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, un peu trop vaste dans sa conception initiale, et qui pourra, sans inconvénient, abriter, à la fois, les futurs ingénieurs des services techniques et de l'industrie aéronautique et les officiers et les auditeurs civils du nouveau collège. Une initiative très intelligente, à notre sens, a été, en effet, prise, d'inviter à ces cours les principaux départements ministériels civils. /Nous espérons bien que le sous-secrétariat à la marine marchande n'en sera pas exclu, comme le décret constitutif pouvait le laisser craindre./

Restait à résoudre la question des cadres et de l'enseignement. Les trois écoles et centres des hautes études de guerre fourniront certainement les professeurs, militaires et civils, indiqués par leurs travaux et leur notoriété. Il est à souhaiter qu'un appel, aussi large que possible, soit

adressé non pas seulement aux maîtres des établissements d'enseignement supérieur, mais aussi à des conférenciers que leurs études, leurs voyages, leur activité générale auraient pu mettre en contact avec la vie des nations, et notamment, avec la diplomatie et la politique générale, en France et à l'étranger.

On aurait pu craindre que les questions de "bouchon" n'intervinssent à propos de la direction même de ce centre d'études, le premier qui ait jamais fonctionné, sous cet aspect, en France. Il n'en a rien été; tout s'est passé le plus galamment du monde. Le ministère de la guerre, qu'on aurait pu accuser de vouloir, indument, accaparer la défense nationale s'il avait revendiqué dès le début de la direction de ses opérations communes, a été le premier à désigner un officier général dont la réputation de théoricien et d'écrivain a, depuis longtemps dépassé les limites de la marine et même du public national: le vice amiral R. Castex. Personne n'était mieux préparé, par ses longues études antérieures, à diriger l'élaboration d'une doctrine superposée à celle des trois armées, puisque son oeuvre maîtresse, "Théories stratégiques", est, précisément, le développement du thème fondamental de la liaison des armes, dans toute l'histoire militaire, au cours de la dernière guerre, et en vue d'opérations futures.

L'écueil à éviter, en pareille matière serait, en effet, la revision pure et simple de connaissances et d'études acquises ou poursuivies dans les écoles de guerre particulières. Il s'agit bien là d'une création nouvelle, de l'élaboration d'un

corps de doctrine entièrement originale, superposée aux stratégies spéciales.

L'exemple de la dernière guerre, l'expérience déjà tentée à ce sujet, et avec tant de succès, en Angleterre, au Collège de Défense impériale britannique, ou par les théoriciens germaniques /il va sans dire que les auditeurs du centre nouveau auront un intérêt primordial à pratiquer et à la langue et la pensée des grands stratèges étrangers/, illustrent, en effet, cette vérité devenue presque banale: la guerre ne saurait être que total. Elle embrasserait les formes les plus diverses: terrestre, maritime, aérienne, financière, économique, politique. Elle serait menée par un gouvernement qui dans les démocraties - et peut-être surtout dans les démocraties - devrait être particulièrement bien préparé à ce rôle de synthèse de toutes les activités, nationales et impériales.

Un des problèmes résolus avec le plus de peine, au cours des opérations de 1914, n'a-t-il pas été en effet, celui de gouvernement et de ses relations avec le haut commandement, aussi bien en France qu'en Angleterre et en Allemagne ? L'étude historique et théorique du fonctionnement de la conduite suprême des opérations, dans les principales nations, d'institutions comme le conseil supérieur de la défense nationale, de l'organisation de la nation pour le temps de guerre, de ses organes d'exécution, de leurs modes de mobilisation et d'utilisation, est, au premier chef, une de celles qui s'im-

poseront, tout d'abord, dans un pareil collège.

Bien entendu, la politique, au sens le plus élevé du mot, ne devra pas être absente de ses préoccupations. Politique et stratégie sont en temps de guerre - et des le temps de paix - pratiquement indissolubles. La stratégie, sous toutes ses formes, n'est que la servante et l'auxiliaire de la politique générale d'un Etat. Aussi est-il souhaitable que les hommes politiques de ce pays, qu'ils soient de "droit" ou de "gauche" - et qui trop souvent, et par partie pris, restent étrangers aux soucis et aux enseignements de la stratégie la plus élémentaire, - soient, grace au collège, initiés à ces problèmes. Ces cours devraient être suivi non seulement par de haut fonctionnaires civils qualifiés, appelés à collaborer avec les chefs militaires au cours d'hostilités, mais aussi par des membres du Parlement, notamment par les présidents et les secrétaires des grandes commissions de défense et d'économie nationales.

La lutte de demain, contre un adversaire puissant, serait militaire, maritime, aérienne. Le territoire devrait être défendu sur terre, sur les cotes et dans les airs. Les moyens financiers, le fameux "nerf de la guerre", joueraient un rôle aussi important, sinon plus qu'au cours de la guerre de 1914-1918. On ne conçoit pas un chef de guerre ou un ministre de la défense nationale ignorant les grandes questions financières et économiques. Le ravitaillement du pays, la mobilisation et la lutte

économiques sous toutes leurs formes - agricole, industrielle /sans oublier les problèmes d'importations et d'achats à l'étranger, de ravitaillement en combustibles/ - devront être familiers aux auditeurs du centre. Le monde colonial français, les liaisons par T.S.F., dans tout l'empire et dans le monde entier, devront y être également étudiés, sans parler de ce monde des impondérables que constituent l' "opinion", le "moral", la "propagande", et l'art de les manier, a bien des égards encore dans l'enfance.

Toutes ces études aboutiront à la préparation, théorique et pratique de plans de défense nationale, de répartition des efforts entre les stratégies des trois armées, et à des exercices généraux sur la carte et le terrain. En vérité, le travail ne manquera pas pour défricher ce sol vierge. Et quatre mois d'études semblent bien brefs pour ces cours qui seront, nécessairement, fort chargés.

1936.X.9.